

Commune de



Sainte-Gemme Moronval



VILLAGE INFO

n°14

DÉCEMBRE 2022





Françoise BORGET
Maire
Présidente de droit
de toutes les commissions
SICSPAD
Délégation de Service Public



François FOUGEROL
Adjoint au Maire
Vice-président EEL28, Délégué
EL Numérique et SBV4R



Céline FOURÉ
Adjointe au Maire
Affaires scolaires
et communication



Michel FAUVEAU
Adjoint au Maire
Travaux et fonctionnement
de la commune



Sylvie MOROY
Conseillère
Appel d'offres, travaux,
investissements, cimetière.
Urbanisme.
Délégation de Service Public



Patrick FAVREAU
Conseiller
Rivières et cours d'eau.
Environnement, travaux.
Correspondant défense-sécurité
Délégation de Service Public



Nathalie MACHKOVSKY
Conseillère
Finances. Urbanisme.
Animations



Jean-Marc JACQUIN
Conseiller
Communication.
Animations



Isabelle REDON
Conseillère
Affaires scolaires



Stéphane LENAERTS
Conseiller
Finances.
Affaires scolaires



Laurence COMBE
Conseillère
Communication



Patrick MONDON
Conseiller
Appel d'offres, travaux,
investissements, cimetière.
Environnement, travaux



Nadège BUDET
Conseillère
Social et personnes âgées.
Relation avec les associations



Jack BEAUJOUAN
Conseiller



Florence DUCERF
Conseillère
Social et personnes âgées

Sommaire

- 2** L'équipe municipale
- 3** Le mot du maire
- 4** Finances
- 6** Tarifs communaux
- 7** Renseignements administratifs
- 8** Transports
- 9** Nouvelles règles de tri
- 10** Nuisances
- 11** Logements sociaux
- 12** Repas des séniors
- 13** Soirée dansante
- 13** Recette
- 14** Concours des maisons décorées /illuminées
- 14** Retour en images sur le 14 juillet
- 15** Exposition des artistes de la commune
- 15** Bus numérique
- 16** Ecole Michel Sicot
- 16** Départ à la retraite de Magali
- 17** Concours Ecoloustics
- 18** Anciens combattants et mobilisés
- 19** AASGM
- 20** Course des 5 moulins
- 21** UFOLEP foot
- 21** Spectacle de Noël
- 22** L'Île aux enfants
- 23** Association « vive la récré »
- 24** ASC Mézières
- 26** Souvenirs de Sainte-Gemme-Moronval
- 28** Les chenilles processionnaires du pin
- 29** L'Afrique en Eure-et-Loir
- 30** Remerciements
- 30** Retour en images sur 2022
- 31** Le personnel communal

Conception et réalisation :
Agence Conicrea - Dreux

Crédit photo :
Mairie de Sainte-Gemme-Moronval
et droits réservés.

En cette fin d'année, je vous présente, pour la nouvelle année, ainsi que l'ensemble du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux de bonheur, de réussite, de santé pour vous, vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

2022, année pendant laquelle la covid, le conflit en Ukraine et une inflation galopante engendrent une morosité pour nombre d'entre nous.

Mais gardons le sourire, soyons positifs, le meilleur est devant nous !

Notre commune, grâce aux travaux réalisés route de Chérisy (enfouissement des réseaux et pose de nouveaux lampadaires) s'est embellie. Par ailleurs, la construction des logements sociaux s'insère parfaitement sur le site, pour preuve les nombreux compliments que nous recevons.

Une première tranche de trottoirs rue Valensi a été réalisée à partir du carrefour Lambert. Afin de sécuriser les piétons, une seconde tranche sera effectuée, à partir de Mézières en Drouais.

Toute la commune est désormais éclairée en ampoules LED moins énergivores. La consommation va baisser mais il n'en sera rien pour la facture compte tenu des augmentations prévues !

Vous avez dû constater que l'heure d'extinction de l'éclairage public a changé. Désormais, les lampadaires sont éteints de 23h à 6h (week-end compris). Cette mesure non seulement préserve l'environnement, réduit les nuisances lumineuses pour les riverains et diminue la facture énergétique.

Les travaux à l'école sont terminés (toiture et éclairage LED).

En matière de déchets, bonne nouvelle au 1^{er} janvier 2023, vous pourrez mettre dans les bacs jaunes tous les emballages (flacons, bouteilles en plastique, cartons, papiers, tous les emballages métal vidés, non lavés, non imbriqués et en vrac). En ce qui concerne les restes des repas, épluchures, pains, coquilles... je vous invite vivement à faire du compost afin que les tarifs n'augmentent pas.

Les enfants de l'école sont très concernés par l'environnement ; avec leur maitresse ils ont imaginé la commune en 2040, c'est assez étonnant, pourquoi pas !

Pour information la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) est en cours afin de se mettre en conformité avec la loi. Un atelier thématique « **Comment redynamiser la commune de Sainte-Gemme-Moronval tout en conservant son caractère rural en préservant son cadre de vie** » auquel vous êtes conviés sera organisé le lundi 16 janvier 2023 à 18h30, à la maison de la culture Robert Rios Castro.

L'Association des Anciens Combattants va revoir ses statuts afin de faire entrer de nouveaux adhérents et continuer ainsi ce devoir de mémoire. Toute personne intéressée peut nous contacter en mairie.

Je tiens à remercier le conseil municipal pour son investissement ainsi que mes adjoints pour leur aide précieuse !

Une commune, c'est comme une entreprise, il faut une bonne équipe (élus et agents) pour faire du bon travail dans la bonne humeur !

Cette année nous pourrons enfin renouer avec la cérémonie des vœux, qui a dû être annulée ces deux dernières années.

Je vous invite donc, avec l'équipe municipale, le samedi 14 janvier à 16h30, à fêter la nouvelle année autour du verre de l'amitié.

Meilleurs vœux à tous !

Françoise BORGET

Maire de Sainte-Gemme-Moronval

Investissements 2022

Travaux route de Cherisy et Eclairage Public

Maîtrise d'œuvre réalisation cabinet Yannick Empereur. Mission au cabinet SOCOTEC ayant pour objet d'assurer la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé. Enfouissement des réseaux et Aménagement de voirie avec notamment la création de 6 places de parking et d'une évacuation d'eau pluviale.

Enfouissement des réseaux. Amélioration énergétique, passage en LED. Déplacement d'un candélabre au chemin des Malzaux. Ajout de prises guirlandes sur un candélabre sur deux.

- Coût des travaux HT : 344 669€
- Subventions : 87 964 €
- Autofinancement : 256 705 €

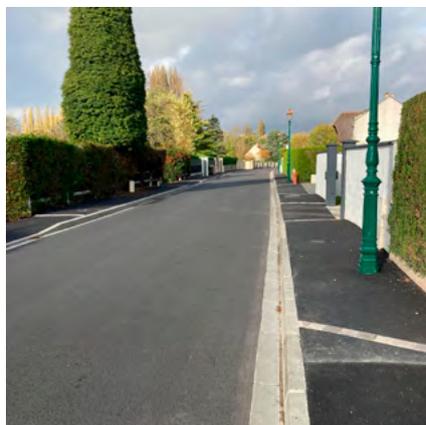


Réseaux

Eaux Pluviales, Eau Potable, Fibre Optique, Electricité, Télécom, Éclairage Public

Convention d'enfouissement Eure et Loir Numérique pour utilisation d'un fourreau sur 1 280 ml. Renouvellement du réseau AEP GEDIA SEML - Assainissement sous contrôle de l'Agglo du Pays de Dreux.

Changement portail Mairie et porte Maison de la culture



Réfection des trottoirs rue Christian Valensi

1^{ère} tranche de travaux effectuée du carrefour Lambert au 7^{ter} de la rue.

- Coût des travaux HT : 16 848,50 €
- Subventions : 5 054 €



Réfection toiture de l'école

Désamiantage effectué par la société Chartres Amiante. Travaux de couverture réalisés par la société Launay Artoit. Dernière tranche de travaux effectuée le 28/04/2022.

- Coût des travaux HT : 169 874 €
- Subventions : 129 634 €
- Autofinancement : 40 240 €

Relamping LED des salles et communs de l'école (suite)

Société BULUT Electricité. 2^{ème} tranche de travaux effectuée en avril 2022, pour un montant de 13 226 € HT avec une subvention du Syndicat d'énergie EEL28 de 35% soit 4 629,10 € HT, au titre de la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Pour un relamping total de 23 059,20 € HT.



Situation financière

L'année 2021

- Produits de fonctionnement : 831 424 €,
- Charges de fonctionnement : 655 589€.
- Capacité d'autofinancement brute : 224 043€
- Recettes d'investissement : 210 226 €
- Charges d'investissement 355 572 €
- Le fonds de roulement net global dit « Excédent » à fin 2021 s'élève à 527 742 €, il permet de financer les besoins en trésorerie pour l'année 2022.
- L'encours de la dette au 31 décembre 2021 : 215 525 €

Détail des charges d'électricité s'élevant à 35 043 €

- Eclairage public : 13 046 €
- Bâtiment technique : 8 008 €
- École : 6 500€
- Maison de la culture : 3 309 €
- Vestiaire de foot : 2 865 €
- Mairie : 1 315 €

Pour atteindre l'objectif du Gouvernement de baisser de 10 % la consommation énergétique d'ici 2024, la commune s'est engagée depuis quelques années à baisser sa consommation.

Tout l'éclairage public de la commune et les salles de classe de l'école sont depuis cette année en Leds.

L'éclairage public est éteint de 23h à 5h, sauf le samedi soir. Le conseil municipal a délibéré au mois d'octobre, afin de diminuer l'éclairage public de 23h à 6h tous les jours de la semaine, sauf la maison de la culture le samedi soir, ce qui nous donnera une baisse de la facture énergétique de plus de 10 %, vu le passage en LED des derniers lampadaires sur 2022.

Les charges de personnel s'élèvent à 304 843€ et dépenses ASC (association sportive et culturelle de Mézières) pour la garderie du soir et périscolaire le temps du midi 42 223 €. Ces charges seront en augmentation sur 2022, vu la revalorisation du point d'indice de la fonction publique à hauteur de 3.50%.

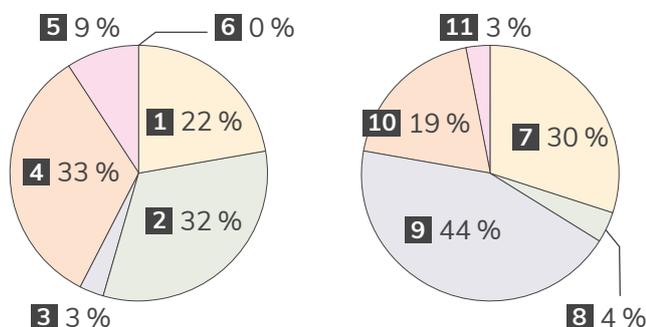
Budget 2022

Établi avec les mêmes taux d'imposition communaux, aucune augmentation.

Budget 2022

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

1 Charges à caractère général	259 289 €
2 Charges de personnel & frais assimilés	379 400 €
3 Dépenses imprévues	37 098 €
4 Virement à la section investissement	394 346 €
5 Autres charges & contributions	107 858 €
6 Charges financières	1 596 €
TOTAL	1 179 587 €

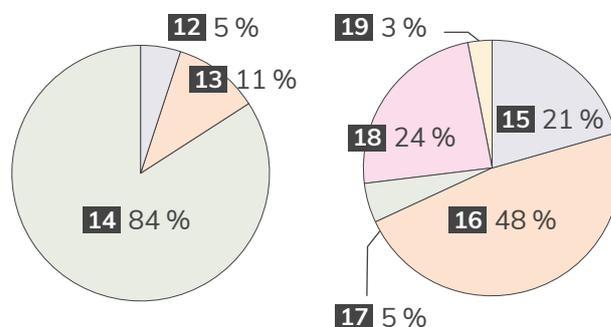


RECETTES DE FONCTIONNEMENT

7 Résultat de fonctionnement N-1	355 683 €
8 Produits de services et ventes diverses	43 893 €
9 Impôts & Taxes	520 075 €
10 Dotations, participations	224 397 €
11 Autres produits	35 539 €
TOTAL	1 179 587 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

12 Dépenses imprévues	40 000 €
13 Remboursement Emprunts	89 242 €
14 Achats & travaux	692 610 €
dont immob. incorporelles	12 000 €
éclairage public	18 400 €
aménagement, cimetières	4 000 €
mairie	231 362 €
école	41 093 €
autre bâtiment public	10 000 €
voirie	292 730 €
aménagements divers	10 000 €
achats divers matériels	18 025 €
TOTAL	821 852 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

15 Résultat d'investissement N-1	172 059 €
16 Virement de la section fonctionnement	394 346 €
17 Dotations, F.C.T.V.A.	39 674 €
18 Subventions	193 695 €
19 Amortissements	22 078 €
TOTAL	821 852 €

Tarifs communaux 2023

(applicable à compter du 1^{er} janvier 2023 - Délibération N° 164/133 du 21 octobre 2022)

NATURE DE LA RECETTE		TARIFS	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
CIMETIÈRE	CONCESSION CIMETIÈRE : Trentenaire Cinquantenaire Perpétuité Superposition Urne en superposition	250 € 400 € 1 500 € 100 € 100 €	
	CAVURNE : Trentenaire Cinquantenaire Urne supp.	300 € 450 € 100 €	
	COLUMBARIUM « AÉRIEN » : Trentenaire Cinquantenaire Urne supp.	500 € 750 € 100 €	
LOCATION DE MATÉRIEL	CHAISES : Vertes en bois	1 € Gratuit	Pour les extérieurs Pour les habitants de la commune
	PVC grises	2 € 0,50 €	Pour les extérieurs Pour les habitants de la commune
	TABLES RONDES ET RECTANGULAIRES : PVC	3 € 5 €	Pour les habitants de la commune Pour les extérieurs
EAU	Surtaxe communale	0,67 €	Délibération du 18 septembre 2015 applicable février 2015
BOIS VERT	Bois de plateau (chêne, charme, merisier)	65 €	Le stère, livré à domicile (sur la commune)
	Bois de plaine	40 €	Le stère, livré à domicile (sur la commune)
REDEVANCE	Utilisation du domaine public pour la vente itinérante	20 €/ mois	
FRAIS DE SCOLARITÉ		366 €	Participation financière pour les frais de fonctionnement des enfants venant d'une commune extérieure
PHOTOCOPIES	FORMAT A4 : Noir & Blanc Couleur	0,15 € 0,30 €	
	FORMAT A3 : Noir & Blanc Couleur	0,30 € 0,40 €	
MAISON DE LA CULTURE	GRANDE SALLE : (170 personnes max) Week-end Supplément 1 journée En semaine	1 000 € 250 € 500 €	Soit forfait week-end 1 250€ pour 3 jours Par jour
	PETITE SALLE pour vin d'honneur : (50 personnes max) Samedi 16h - 21h Semaine	200 € 300 €	Par jour
	CHAUFFAGE : Week-end (grande salle) Semaine (petite salle)	110 € 50 €	
	CAUTIONS : Ménage Dégradations	200 € 1 500 €	
	DÉGRADATIONS DIVERSES : selon facture Agrafes dans les chaises, tables, huisseries... Bris de tables Bris de chaises	150 € 490 € 90 €	Par table Par chaise

TARIF CANTINE : 3,80 € par repas. Pour consulter les menus, rendez-vous sur le site de la mairie : www.sainte-gemme-moronval.fr

TARIF GARDERIE - Présence par mois et par enfant :

- 1 à 5 demi-heures : 2,20 € / demi-heure

- 6 demi-heures et plus : 1,10 € / demi-heure

Une réduction de 20 % est accordé à partir du deuxième enfant.

LA SALLE DEVRA ÊTRE RENDUE PROPRE

* Pour les habitants de la commune : - 50% de la location plein tarif une fois par an

* Les Associations de la commune bénéficient d'une gratuité de location de la grande salle entre le 15 octobre et le 15 mars

* Les syndicats : 100 € par jour en semaine + chauffage

* Pour location du Week-end, remise des clés le vendredi 17h avec état des lieux, restitution des clés le lundi 9h, rendez-vous à la mairie

Renseignements administratifs

Carte d'identité / passeport

Depuis le 1^{er} mars 2017, les demandes de carte d'identité et de passeport doivent être déposées uniquement dans les communes équipées du DR (Dispositif de Recueil) et ce, uniquement sur rendez-vous. Les pré-demandes de carte d'identité peuvent s'effectuer par internet sur le site : ants.gouv.fr

PACS

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les couples qui veulent se pacser ne doivent plus s'adresser au tribunal d'instance, mais à la mairie de leur résidence commune ou chez un notaire.

Pour la déclaration conjointe d'enregistrement du PACS, les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à l'officier d'état civil de la mairie où ils déposent leurs PACS, munis des documents originaux et de leur pièce d'identité en cours de validité.

- Convention de PACS (convention personnalisée au formulaire complété CERFA numéro 15726*02).
- Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (PACS) et attestations sur l'honneur de non parenté, non alliance et résidence

commune (formulaire CERFA numéro 15725*02).

- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois.
- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, ...) délivrée par une administration publique (original + 1 photocopie).

Si vous êtes divorcés, fournir également le livret de famille correspondant à l'ancienne ou aux anciennes unions avec mention du divorce (original + 1 photocopie).

Extraits d'actes

Extrait ou copie d'acte de naissance

Mairie du lieu de naissance (indiquer la date, nom et prénom et la filiation des parents).

Joindre une enveloppe timbrée.

Extrait d'acte de mariage

Mairie du lieu de mariage (indiquer la date, nom et prénom)

Joindre une enveloppe timbrée.

Extrait d'acte de décès

Mairie du lieu du décès ou de domicile (Indiquer le nom et prénom et la filiation des parents)

Joindre une enveloppe timbrée.

Extrait d'acte de naissance, mariage ou décès pour les Français nés, mariés ou décédés à l'étranger

Ministère des Affaires étrangères
sous-direction de l'état civil :
11 rue de la Maison-Blanche
44941 Nantes Cedex 09.
Tél. 02 51 77 30 30 (indiquer nom prénom date et pays).
Joindre une enveloppe timbrée.

Certificat de vie maritale

Validité jusqu'au changement de situation. A la mairie du domicile sur présentation des pièces d'identité et des justificatifs de domicile. Les deux personnes concernées doivent se présenter à la mairie.

Recensement à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre votre 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant.

Attestation de recensement : elle est délivrée sur présentation de :

- la carte nationale d'identité,
- le livret de famille,
- un justificatif de domicile.

Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEPC, CAP...)

Site internet : www.defense.gouv.fr
(Rubrique « Jeunes et JAPD »).

Numéros utiles :

- Numéro d'urgence : 112
- Police / Gendarmerie : 17 ou sms au 114
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Carte de crédit perdue ou volée : 0 892 705 705
- Opposition chéquier : 0 892 683 208
- Info escroqueries : 0 811 020 217 ou www.internet-signalement.gouv.fr

Téléphone portable perdu ou volé :

- SFR : 06 10 00 19 63 ou 963 (depuis un mobile SFR)
- Orange : 0 800 100 740
- Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00
- Free Mobile : 3244
- Pour les femmes victimes de violences : 3919 24h/24 / 7j/7 - site : arretonslesviolences.gouv.fr
- Enfants en danger, Parents en difficulté : 119

- Pharmacies de garde : 3237 ou www.3237.fr

- Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

- Permanence des soins dentaires (Eure-et-Loir) : 02 37 36 23 03 (dimanche et jours fériés de 9h à 12h)

- Centre Anti-Poison (Angers) : 02 41 48 21 21

COLLÈGE – DREUX

COLLÈGE MARTIAL TAUGOURDEAU

HORAIRES À PARTIR DU 26 SEPTEMBRE 2022

LIGNE N°		226
JOUR DE CIRCULATION (L : LUNDI - M : MARDI - Me : MERCREDI, ETC.)		LMMeJV
PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT (PS : SCOLAIRE - VS : VACANCES - T : ANNÉE)		PS
SAINTE-GEMME-MORONVAL	Le Vallon	733
SAINTE-GEMME-MORONVAL	Pont de l'Eure	735
SAINTE-GEMME-MORONVAL	L'Escapade	737
SAINTE-GEMME-MORONVAL	Moronval	740
SAINTE-GEMME-MORONVAL	Bois Doré	742
DREUX	Collège M. Taugourdeau	745

LIGNE N°		226	226
JOUR DE CIRCULATION (L : LUNDI - M : MARDI - Me : MERCREDI, ETC.)		Me	LMJV
PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT (PS : SCOLAIRE - VS : VACANCES - T : ANNÉE)		PS	PS
DREUX	Collège M. Taugourdeau	1205	1635
SAINTE-GEMME-MORONVAL	Le Vallon	1226	1656
SAINTE-GEMME-MORONVAL	Pont de l'Eure	1228	1658
SAINTE-GEMME-MORONVAL	L'Escapade	1230	1700
SAINTE-GEMME-MORONVAL	Moronval	1233	1703
SAINTE-GEMME-MORONVAL	Bois Doré	1235	1705

f
i **INFOS ET CONTACT**
www.linead.fr
02 37 42 10 10

HORAIRES

Pour retrouver les horaires complets des lignes, rendez-vous sur le site internet : linead.fr

TAXI

Station Gare : 02 37 50 08 17

Station place Mésirard : 02 37 42 13 22



Transport à la demande

J'habite l'une des communes suivantes :

Dreux, Vernouillet, Luray, Sainte-Gemme-Moronval ou Cherisy



Sur ces 5 communes, le service est réservé aux Personnes à Mobilité Réduite.

Le TAD me transporte depuis mon domicile à l'adresse et à l'heure de mon choix, du lundi au samedi, sauf jours fériés.

VOTRE DOMICILE

Situé dans l'une des 5 communes



ADRESSE DE VOTRE CHOIX

Située dans l'une des 5 communes

DÉPART AU PLUS TARD

8h20

RETOUR AU PLUS TARD

17h40

Réservez vos trajets en toute simplicité

N°Cristal 09 70 820 624

APPEL NON SURTAXE

Extention des consignes de tri au 1^{er} janvier 2023.

PLUS SIMPLE

TOUS NOS EMBALLAGES ET NOS PAPIERS SE TRIENT !

**TOUS les flacons
et bouteilles en plastique**



**+ TOUS les emballages
en plastique ! à partir du
1^{er} janvier 2023**



**[TOUS les cartons
et les papiers]**



**[TOUS les emballages
en métal]**



Triez où
que vous
soyez,
dans l'un
de ces
contenants



Conteneur jaune



Sac jaune



Colonne enterrée



Borne aérienne



Retrouvez toutes
les consignes
de tri dans
le Guide du tri



Une question ? Un doute ?
www.triercestdonner.fr
pole.technique@dreux-agglomeration.fr

© Agglo Dreux

**LES BONS
RÉFLEXES...**

- Emballages :
- ✓ Vidés
 - ✓ Non lavés
 - ✓ Non imbriqués
 - ✓ En vrac

Conception : Agglo du Pays de Dreux (C. DELAVAL) - Photos : Citeo & DR. - Oct. 2022.

Soyons acteurs du bien-être à Sainte-Gemme-Moronval !

Bien vivre à Ste-Gemme-Moronval c'est aussi participer à la bonne entente générale dans son cadre de vie tout en sachant que si nous avons des droits, nous avons aussi des devoirs. Quelques rappels :

Bruits de voisinage

Conformément à l'arrêté préfectoral relatif au bruit du 3 septembre 2012, les travaux de bricolage et jardinage bruyants ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les propriétaires de chiens sont tenus d'utiliser tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Une pompe à chaleur, dont une partie est placée en extérieur, est soumise à la même réglementation. Ces équipements doivent être entretenus et silencieux. En cas de troubles ou nuisances constatés, mieux vaut toujours privilégier le dialogue.

Animaux errants

Un animal est considéré comme errant, ou en état de divagation, quand il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, ou éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance qui varie selon l'animal, ex. >100 mètres pour un chien (loi n° 99-5 du 6 janvier 1999).

Arbres et haies

Entre voisins (art. 668 à 673 du code civil) :

Vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches de son arbre si elles avancent sur votre propriété, mais vous n'avez pas le droit de les couper vous-même. Pour le cas général, lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5 mètre. Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres, la distance minimum



à respecter en limite de propriété voisine est de 2 mètres. Attention, jurisprudences et âge des arbres peuvent modifier cette règle.

Sur la voie publique, et conformément à l'arrêté municipal du 20 juillet 2001 :

Le maire peut imposer aux riverains de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur les voies publiques en agglomération, dès lors que cela porte atteinte à la sûreté et la commodité du passage. Après une mise en demeure restée sans résultat, il a pouvoir de faire exécuter d'office l'élagage des plantations privées riveraines d'une voie, aux frais des propriétaires défaillants.

Entretien des trottoirs & caniveaux des voies communales, décharges sauvages

Par prescription municipale, Il est à la charge de chaque riverain afin d'assurer notamment la sûreté et la commodité du passage. Conformément à l'arrêté municipal du 3 juillet 2020, les dépôts sauvages et décharges brutes sont interdits sur

l'ensemble de la commune, hors collecte prévue par les services de l'agglomération. Pourront être poursuivis et désignés responsables les auteurs de ces actes, mais aussi à défaut les propriétaires des terrains incriminés s'ils n'entament aucune procédure d'élimination de ces déchets.

Chemins communaux empruntés

Seules les voies ouvertes à la circulation sont autorisées à la pratique de la moto verte (enduro, moto cross, trail, quadricycles, ...). Les chemins privés, tout comme le hors-piste, sont interdits.

Depuis la loi du 3 août 2018, le roadéo sauvage (moto, scooter et voiture) est un délit passible d'un an de prison et de 15 000 € d'amende. Si vous subissez cette gêne n'intervenez pas vous-même mais prévenez les autorités.

Feu & barbecues

En vertu de l'arrêté municipal du 20 juillet 2001, le brûlage de déchets végétaux du type feu de jardin est interdit dans les zones d'habitation. Cette interdiction couvre également l'utilisation d'incinérateur de jardin ou autres équipements extérieurs similaires. Par extension les barbecues sont donc interdits dans le domaine public sauf autorisation dérogatoire délivrée par la mairie.

Baignade dans l'Eure, pêche à l'aimant

Par arrêté municipal du 9 juillet 2010, la baignade est strictement interdite sur toute la longueur des rives de l'Eure traversant la commune.

La pratique de la pêche à l'aimant est illégale sans autorisation de l'autorité administrative.

Logements sociaux

Les logements sociaux ont été inaugurés le vendredi 16 septembre en présence du président du conseil départemental Monsieur Christophe Le Dorven, du conseiller départemental d'Eure et Loir Monsieur Jacques Lemare, de Madame Evelyne Lefebvre conseillère départementale du canton d'Anet en charge de la solidarité, de Madame le

Maire Françoise Borget avec l'ensemble du conseil municipal ainsi que les deux anciens maires de la commune ayant initié ce projet, Robert Rios Castro et André Cochelin et des représentants de la SA Eure-et-Loir Habitat.

Les travaux ont démarré en juin 2020 et les nouveaux habitants

ont emménagé en Juillet 2022 pour leur plus grand bonheur.

Nous remercions une habitante qui a eu la gentillesse de nous ouvrir ses portes lors de cette inauguration afin de faire découvrir à l'ensemble des élus son logement.

Un beau projet qui a vu le jour et qui s'intègre parfaitement dans le cœur de notre village.



*Un beau projet qui a vu
le jour et qui s'intègre
parfaitement dans le cœur
de notre village.*

Repas des séniors



Le 23 avril dernier, 62 séniors se sont retrouvés au Moulin XII autour d'un repas festif suite à l'invitation du conseil municipal.

En fin de repas, Yannick le magicien et sa partenaire mentaliste nous ont présenté leurs tours de magie ce qui n'a pas manqué de donner une ambiance chaleureuse à cette journée.

En espérant se retrouver tous à nouveau pour une prochaine journée amicale l'an prochain.

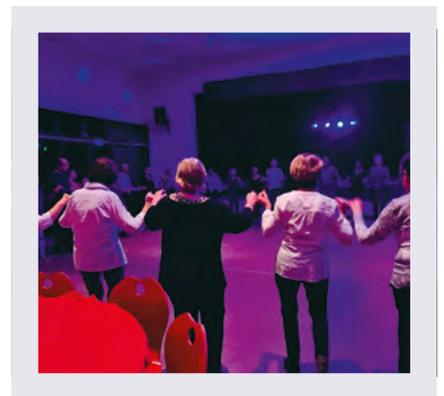
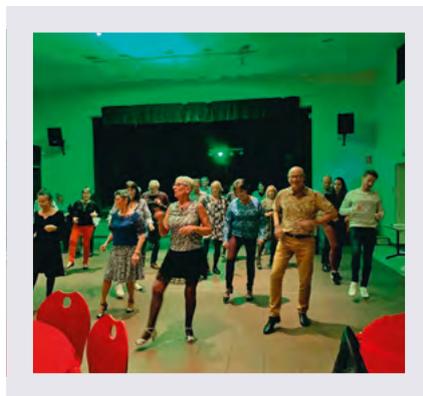


Soirée dansante

La commune a organisé samedi 12 novembre une soirée dansante animée par Jean-Marc Leroy de Sonodanse, soirée réussie ! plus de 60 danseurs se sont partagés la piste, sur des airs de Madison, Kuduro, rock, valse, tango, paso Doble.

L'initiation à des danses en ligne a été fortement appréciée par les amateurs.

Tous nos remerciements aux membres de l'association des Amis de Sainte Gemme qui ont tenu le bar.



Recette du Manele alsacien :

Le manele (prononcez « maneuleu ») signifie « petit homme » en alsacien. C'est l'un des gâteaux traditionnels (bredele) pour la Saint-Nicolas (6 décembre) et les fêtes de fin d'année. Il s'agit d'une pâte à brioche qui peut être mise en forme avec un emporte-pièce ou, de façon plus approximative, sans. Les enfants pourront vous aider à les réaliser.

Ingrédients :

- 600 g de farine,
- 1 sachet de levure,
- 330 ml de lait tiède,
- 55 g de sucre,
- 1 pincée de sel,
- 1 œuf,
- 60 g de beurre pomade,
- 1 jaune d'œuf pour la dorure,
- 1 cuillère à soupe de lait.
- Pour le décor, quelques pépites de chocolat.

Préparation :

1. Délayer la levure dans le lait tiédi. Pétrir la farine, le sel, le sucre et l'œuf. Ajouter progressivement le lait avec la levure, jusqu'à obtention d'une pâte lisse, souple et non collante. Couvrir ensuite la pâte d'un torchon et laisser la lever jusqu'à ce qu'elle ait doublé de volume (environ 1h30).
2. Former ensuite les bonhommes et déposer les sur une plaque de cuisson couverte d'un papier sulfurisé. Laissez-les à nouveau lever, dans un endroit chaud (à l'abri des courants d'air) pendant 1 heure.
3. Préchauffez le four à 180°C (th 6). Batte le jaune d'œuf avec la cuil-



lée de lait. Dorez les maneles et disposez des pépites de chocolat pour marquer les yeux, la bouche, les boutons de leurs vêtements... selon votre inspiration !

4. Les enfourner pendant 15 mn, puis laissez-les refroidir sur une grille. Bon appétit !

Concours des maisons décorées/illuminées, décembre 2021

En décembre dernier, la municipalité a voulu susciter un retour à cette tradition qui embellit notre quotidien et réveille cette saison où la nuit prédomine. Pour permettre au plus grand nombre de participer, sans inciter à augmenter les dépenses en énergie, le concours a été ouvert aux maisons illuminées mais aussi aux maisons décorées. Après la signature d'un règlement de participation, qui garantissait le respect du voisinage, les participants pouvaient choisir l'une ou l'autre des catégories ; à défaut, les photos ont été prises de jour et de nuit.

Neuf foyers ont participé et les membres du jury ont noté séparément, sans information préalable auprès des inscrits. Les critères à juger ont été l'agencement, l'originalité, l'harmonie et, dans la mesure du possible, le développement durable (utilisation de leds, d'énergie solaire...).

La moyenne des notations obtenues a désigné les gagnants :

- Famille Lejeune
- Famille Lenaerts

Un bon d'achat chez Gamm Vert leur a été remis à chacun, lors d'une remise de prix à la mairie avec un verre de l'amitié ; les résultats auraient dû être annoncés lors des vœux 2021-2022 de Madame Borget, annulés à cause de la pandémie.



Cette année, c'est la crise énergétique qui a contrarié notre volonté de poursuivre cette initiative mais nous espérons bien pouvoir inciter davantage d'inscriptions dans les années à venir !



Retour en images sur le 14 juillet



Plus d'une centaine de Saint-Gemmois-Moronvaliens se sont retrouvés le 14 juillet autour du traditionnel barbecue. Une journée sympathique et le plaisir de se retrouver entre amis et voisins !

Mille mercis à Alain au barbecue, l'association Île aux enfants à la buvette, les bénévoles, Mr Filippi apiculteur, Mr Gaschet pour ses poneys, Mme Miconet professeur de yoga, et l'équipe municipale.



Exposition des Artistes de la Commune



Le samedi 15 octobre dernier, quelques-uns des artistes de notre commune ont accepté de présenter un apanage de leurs créations. Les visiteurs ont pu découvrir les lampes d'ambiance de **Mona Lourgant**, les bijoux natures, les peintures, dessins et objets personnalisés d'inspiration asiatique de **Nathalie Martin** - qui animait conjointement un atelier de sinogrammes- les peintures de **André Lamy**, les photographies sur cadre de **Guy Lavaut** et les nombreuses réalisations de la section Loisirs Créatifs des Amis de Sainte-Gemme, représentée par **Christiane Bonhomme**.



Cette exposition était surtout **dédiée à la connaissance de nos artistes** mais quelques ventes ont eu lieu, satisfaisant acheteur et vendeur. Nous espérons renouveler cette exposition pour **connaître l'évolution des artistes rencontrés** et présenter encore davantage de créations l'année prochaine !

Bus numérique



Le 27 juin, nous avons reçu sur la commune pour la journée, le bus numérique du département, prestation gratuite réservée aux seniors, malheureusement, nous n'avons pas eu le succès escompté.

Seules quelques personnes ont fait le déplacement pour participer aux ateliers, pour rester connecté, C'est dommage !



Ecole Michel Sicot

Pour cette nouvelle rentrée, nous avons accueilli 97 enfants répartis entre 4 classes.

La répartition est la suivante :

- **Mathilde Blondeau** avec **25 enfants**, en petite et moyenne sections, assistée par une nouvelle Atsem, Laëtitia.
- **Pascale Giroux** (directrice) : **25 enfants** en triple niveau, grande section de maternelle, CP et CE1, assistée par une autre enseignante : **Agathe** (1 jour / semaine) et par une nouvelle Atsem, **Mélanie**, jusqu'à 14h.
- **Claire Guillon** : **24 enfants**, en CE2 et CM1
- **Karine Blanc** : **23 enfants**, en CM1 et CM2

Les projets 2022/2023

- Intervention de Farid pour la partie sportive.
- Un projet autour du savoir rouler : différents ateliers organisés.

- Une étude de vélobus ou pedibus (comme évoqué dans le bulletin de nos enfants l'année dernière)
- Piscine pour les CE1 et CE2
- Voile pour les CM2
- Projet artistique : avec Elisabeth Simoneau
- Projet de développement durable : Interventions extérieures, Organisation du tri des déchets à la cantine, Compost (2 composteurs installés derrière la cantine)
- Collecte des déchets en extérieur la semaine précédente à l'organisation du Village Propre de la commune

Les parents d'élèves :

- Titulaires : Mme Abouhala, Mme Amara, Mr Baziret, Mme Blanc.
- Suppléant : Mme Hugues.

Merci pour leur investissement à l'école.



Départ à la retraite de Magali

C'est après 30 ans de service que Magali, ATSEM, est partie à la retraite en fin d'année scolaire.

Une journée riche en émotion pour Magali au sein de l'école : enfants, collègues d'hier et d'aujourd'hui, ainsi que madame le maire ont organisé un pot de départ. Quelques cadeaux pour voyager lui ont été offerts...



Merci Magali
et très BONNE RETRAITE

*Nous remercions
infiniment Magali pour
son investissement durant
ces nombreuses années
dans notre belle école.*

Concours Ecoloustics

Les enfants de CM2 (session 2021/2022) ont participé à un concours régional organisé par Energie Eure-et-Loir sur le sujet de l'économie d'énergie.

La classe de CM2 accompagnée de leur maîtresse, Karine Blanc, a imaginé notre village en 2040.

Les enfants ont utilisé la matrice de notre bulletin municipal pour présenter le développement durable qu'ils ont imaginé pour notre village. Voici quelques articles écrits par nos enfants.

Energie verte

Panneaux solaires en 2040

La maire Lohane Lessoeffier et ses adjoints ont décidé de mettre en place le 20 juin 2040 des panneaux solaires sur le toit de l'école, la mairie, le champ de la maison de la culture. On les met pour éviter de brûler le charbon et le pétrole. Un panneau photovoltaïque est un appareil qui convertit l'énergie solaire (énergie lumineuse du rayonnement du soleil) en énergie électrique.

Les panneaux solaires photovoltaïques produisent davantage d'énergie électrique dans les régions très ensoleillées. On les appelle fréquemment panneaux solaires, mais il y a des panneaux solaires d'autres types. Pauline et Camille vont vous expliquer comment sont fait les panneaux solaires à Sainte-Gemme-Moronval : les panneaux solaires sont fabriqués avec un cadre, un verre protecteur, des cellules et un encapsulant (EVA) et une feuille arrière.



Camille et Pauline

Transports

Des vélos électriques en libre-service

Le 16 juillet en cette année 2040, nous pouvons trouver des vélos ou des trottinettes en libre-service. Nous pouvons en laisser également à la maison de la culture, à la mairie et sur le parking de l'école... Pour les proménades, les gens peuvent également les emprunter. La mairie a installé les vélos et trottinettes. Une machine est disposée à chaque endroit. Il y a une carte pour les habitants, et les touristes paient avec de la monnaie.



Asia, Enzo et Thibod

Transports

Le pédibus

On veut qu'il y ait des pedibus le matin à Sainte Gemme Moronval. On veut des pedibus pour ne pas polluer. Les parents qui emmènent leurs enfants en voiture polluent. Un pedibus c'est des adultes qui vont chercher des enfants pour aller marcher en toute harmonie.

Il y aura plusieurs groupes pour aller chercher presque tous les enfants. Il faudra mettre un groupe sur la route de Moronval qui continuera par la rue des Orvils. Le groupe A passe par l'allée du bois doré puis redescend par le chemin de la Garenne. Le groupe B passe par l'allée du Vieux Poirier. Le groupe C passe par la route d'Echuzelles. Le groupe D passe par la route de Chery. Le groupe E passe par la route du Vallon. Tout ça à la rentrée scolaire 2040 avec l'aide de la mairie.



Jahyden et Ibrahim



Sainte-Gemme Moronval

VILLAGE INFO n°145
Décembre 2040

Transports

En bateau-bus

Le 13 août en cette année 2040 à Sainte Gemme Moronval, le maire a installé des bateaux bus. Ça évite de prendre la voiture. Le bateau bus se déplace sur l'eau.

Il y a différents bateaux bus et ça évite de polluer. Ça permet d'installer beaucoup de personnes et d'aller d'un point à un autre. Il y a trois arrêts : celui du city stade, celui du pont de l'Eure et celui de l'Île d'Assourette.

Madame Anisic a 3 enfants. Elle prend le bateau bus au pont de l'Eure et va à Echuzelle pour faire des promenades avec ses enfants. C'est très pratique pour madame Anisic, en plus les enfants l'adorent.

La mairie a organisé des animations pour petits et grands, ce qui a permis de récolter de l'argent pour acheter des bateaux bus. Tous les habitants sont très fiers de la mairie. Et la mairie est très fière des habitants de Sainte Gemme Moronval. Maintenant ils font tous attention à la pollution. Notre village est propre !

Merci d'avoir lu cet article.

Léa et Sofia

Aménagement

Pollution lumineuse

Le premier week-end de 2040, il y a eu des installations de LEDES contre les coins des trottoirs.

La mairie de Sainte Gemme Moronval a installé des LEDES à détecteurs de mouvements à l'intersection de la Route de Chéry et de la Rue Christian Valenti et à l'intersection de la Route du Vallon et de la Route d'Echuzelles. Les LEDES à détecteurs de mouvements s'éteignent automatiquement le jour et la nuit elles s'allument quand il y a du mouvement.

La mairie installe les LEDES avec l'accompagnement de Lohane Lessoeffier et Lina Blin parce que, la nuit, les animaux pensent que les lampadaires sont les rayons du soleil donc ils s'épuisent et meurent. Et en plus ça coûte cher à la commune. Et rappelez-vous, éteignez les lumières car ce n'est pas Versailles ici !!!!

Lina et Lohane

Aménagement

Zones piétonnes et pistes cyclables

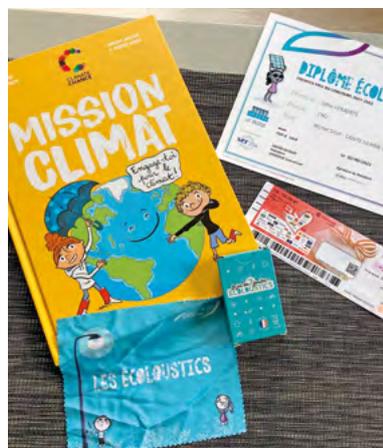
Dans notre petite commune, nous sommes très nombreux. On est environ 111 habitants à Sainte Gemme Moronval. Il faut donc faire attention que ce soit en voiture, en bus, en vélo ou encore à pied. La mairie a demandé à Délynda Lebrun et Inès Khanilchi de répondre à une interview pour nous expliquer le projet des zones piétonnes.

Elles nous ont expliqué le nouveau plan de circulation des piétons de Sainte Gemme Moronval : la route d'Echuzelles et la route de Chéry ont été coupées à la circulation des voitures pour mettre à la place des petits chemins pour les personnes qui ne polluent pas et qui font l'effort de marcher. Tous ces travaux ont été faits entre le mois d'avril et le mois d'août.



Inès et Délynda

Pour ce bulletin, la classe de CM2 a fini 1^{ère} du concours et a été récompensée par Energie Eure-et-Loir et félicitée par madame le maire.



Félicitations à nos enfants pour ce village Info n°145 de Décembre 2040 riche d'idées en ces temps d'économie d'énergie.

Anciens combattants et mobilisés de Sainte-Gemme-Moronval

Lors de notre dernière Assemblée Générale tenue le 11 novembre 2021 nous avons dressé le bilan de l'année écoulée et nous avons évoqué le futur de notre association.

Sur le plan financier le bilan positif de 2015,87 euros est le fruit d'une gestion rigoureuse car nous reversons à l'association départementale la quasi-totalité de nos cotisations à savoir 24€ sur 25 !

Aussi nous ne sommes plus en mesure de dégager des excédents.

Cela dit ce n'est pas le volet financier qui nous préoccupe mais bien plus l'avenir de notre association.

Confrontés comme tous à l'inéluctable baisse des effectifs des organisations patriotiques, nous sommes inquiets pour la pérennité de notre section.

La presque totalité des effectifs des rassemblements patriotiques est constituée par les anciens combattants d'Afrique du Nord. Les quelques adhésions des combattants des opérations extérieures ne combleront pas les vides causés par la disparition de nos camarades.

Nul doute que notre prochain rassemblement aura pour thème majeur l'avenir de notre association avec, à la clé, une décision à prendre.



AASGM : Section Marche et Découvertes

L'Association des Amis de Sainte Gemme Moronval souhaite mettre à l'honneur l'une de ses Sections : depuis de nombreuses années, Yvan Lahary rejoint par Francis Masson dirigent la Section Marche et Découvertes.

Ils reconnaissent l'itinéraire, parfois accompagnés par d'autres marcheurs, pour s'assurer de pouvoir guider le groupe dans des chemins praticables, non détériorés par des travaux, des intempéries.

Le groupe, constitué de 5 à 20 personnes, se retrouve un dimanche sur deux. Nous marchons généralement 6 km, entre 10h et 12h30.

Pour se rendre au point de départ de la marche, les participants partagent leurs véhicules dans un périmètre de 15km autour de notre village.

C'est également l'occasion de partager nos connaissances de la flore, de la faune, de l'histoire locale. Quelquefois, une sortie avec thème est animée par un guide professionnel (avec participation financière).

Chacun d'entre vous peut rejoindre le groupe un dimanche matin pour tester la durée et les difficultés possibles avant de rejoindre l'association. Pour rappel, l'adhésion vous permet de participer à toutes les Sections.

Pour connaître les prochaines dates, contactez Francis au 06 73 84 19 07 ou Yvan au 06 18 15 85 33.



Course des 5 moulins



1^{er} Mai 2022 : très belle journée ensoleillée et appréciée par tous les participants de la Course des Cinq Moulins. Tous ces concurrents ont pu juger de la beauté de ce parcours roulant et superbe qui longe les bords de l'Eure.

L'effectif global était certes un peu timide, mais deux ans sans course, ça laisse des traces et comme on dit, les meilleurs étaient là.

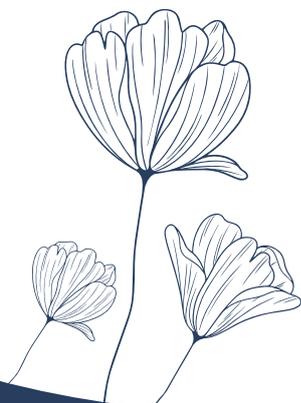
Et puis la nouvelle épreuve : course à allure libre de 6,5 kms a permis de satisfaire les organisateurs. Et surtout une formidable participation de l'école de Sainte Gemme a surpris tout le monde , une bonne cinquantaine d'enfants de Ste-Gemme étaient présents sur le Stade de la Maison de la Culture , une relève assurée pour la course pédestre. Félicitations et bravo à eux ainsi qu'aux encadrants-enseignants !

Un grand merci à tous nos sponsors ainsi qu'à nos fidèles et dévoués bénévoles et de l'appui précieux de la Mairie de Ste Gemme.

Rendez-vous pour la 22^{ème} édition soit le dimanche 23 Avril 2023.

M. Jacques GIRARD .
Président de l'A.C.C.M.

*Un grand merci
à tous nos sponsors
ainsi qu'à nos fidèles
et dévoués bénévoles.*



UFOLEP foot

Depuis octobre 2022, la commune de Sainte Gemme Moronval accueille 2 équipes d'Ufolep. Composées de 25 à 30 joueurs au total, les 2 équipes d'Ufolep sont inscrites dans le championnat d'Eure-et-Loir.

L'ufolep football est la pratique du football en loisir. Se jouant à 7 sur un demi-terrain, les dimanches matin, l'ufolep a vocation de réunir des joueurs et joueuses de 16 à 77 ans pour s'amuser dans un esprit de convivialité.

Les règles d'ufolep sont très différentes du football conventionnel puisque les tacles sont interdits, l'auto arbitrage est de rigueur mais surtout le plaisir de jouer ensemble sans prise de tête est exigé.

Si vous êtes intéressés, téléphonez à Marcel HUBERT au 06 82 01 19 05.



*L'auto arbitrage est de rigueur
mais surtout le plaisir de jouer ensemble
sans prise de tête est exigé.*

Spectacle de Noël des enfants de la commune le 17 décembre 2022



Rocky Bulle est un groupe de musiciens et de comédiens qui fabriquent des spectacles pour les enfants.

La marchande de mot

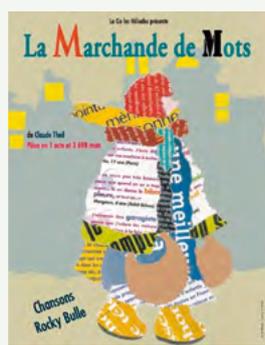
Les Mots...

Parce qu'on peut tout faire avec les mots, parce que les mots sont plus forts que tout... A condition de les connaître, de les apprivoiser et de les dire...

Les mots pour vivre ensemble.

Les mots de tous les jours... Et puis d'autres aussi ...

Apprendre à parler, à écouter, à vivre en société...



*Parce qu'on peut
tout faire avec les mots,
parce que les mots sont
plus forts que tout...*

L'île aux enfants

L'île aux enfants se situe derrière la mairie et nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 10h à 12h.



Nous sommes actuellement 11 assistantes maternelles avec 32 enfants.

Si vous êtes assistant(e)s maternel(le)s ou familial(e)s, parents en congé parental, au foyer, ou sans emploi, grands-parents et que vous voulez que votre ou vos enfant(s) de 3 mois à l'âge de rentrer à l'école, s'épanouissent avec d'autres enfants de son âge, vous pouvez adhérer à l'association moyennant une cotisation (40 euros pour les habitants de Ste-Gemme-Moronval et 50 euros pour les extérieurs).

Cette année, grâce aux manifestations qui ont repris et à l'investissement de toutes les assistantes maternelles, l'association s'est renflouée.



Nous pouvons donc nous projeter vers de nouvelles activités, de sorties et régler nos dépenses liées à l'association (loyer, assurance des locaux et manifestations, etc.)

Pour la saison 2022-2023, avec le prêt de la maison de la culture Robert Rios Castro et le stade de foot ainsi que l'enthousiasme et la positivité des assistantes maternelles, nous allons pouvoir poursuivre nos manifestations :

- la bourse aux jouets (27 /11/2022)
- la foire a la puériculture (19/03/2023)
- la vente de fleurs (13/05/2023)
- la foire à tout (25/06/2023)

Cette année, grâce aux manifestations qui ont repris et à l'investissement de toutes les assistantes maternelles, l'association s'est renflouée.



Pour plus de renseignements, vous pouvez nous joindre :

Mme Wyzlic : 07 60 96 05 59 (présidente)

Mme Lequartier : 06 03 89 14 08 (vice-présidente)

Mme Boudet : 06 25 22 20 90 (secrétaire)

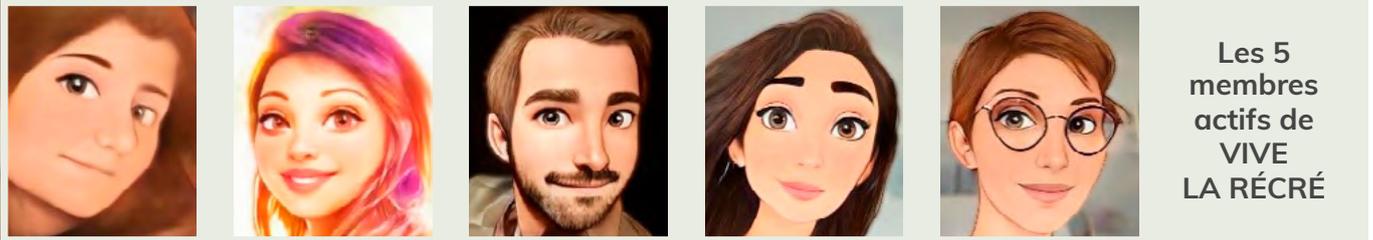
Mme Mingrone : 06 20 64 79 57 (comptable)

✉ ileauxenfants28@gmail.com

📍 ile aux enfants 28

Association « *vive la récré* »

Vive La récré, l'association au service des enfants de l'école de Sainte-Gemme-Moronval.



Nous sommes une association créée par des parents en 2012 dans le but **d'animer l'année scolaire des écoliers par des événements conviviaux et festifs** mais aussi d'organiser des opérations permettant de récolter des fonds pour compléter les moyens financiers de la coopérative scolaire.

Même si le Covid nous a mis des obstacles ces deux dernières années nous sommes plus enthousiastes que jamais pour proposer cette année multitudes de moments joyeux : soirée halloween le 14 octobre, vente de chocolats au profit de l'école à 16h30 tous les jeudis précédents les vacances scolaires au profit de l'école, buvette en partenariat avec l'école le soir de la chorale le 29 novembre,

distribution de crêpes pour les enfants pour la chandeleur à 16h30 le 3 février 2023, organisation du carnaval des enfants le 31 mars 2023 avec déambulation jusqu'au city stade et kermesse prévue le week-end du 10 juin 2023 dont les modalités seront confirmées lors de la réunion préparatoire organisée avec les enseignants le 2 mars.

Notre but premier c'est le sourire de nos enfants mais ce qui nous tient aussi à cœur, c'est, grâce à nos enseignants **la réalisation de beaux projets pédagogiques.**

Notre recette du bonheur :
Les rires d'enfants.

Vous pouvez nous joindre par mail :
vivelarecre@laposte.net

Nous sommes plus enthousiastes que jamais pour proposer cette année multitudes de moments joyeux.



ASC, le point sur l'année 2022



Portes ouvertes 2022

L'ASC a organisé, pour la première fois, en juillet dernier une journée portes ouvertes afin de permettre à tous professionnels, usagers et familles de découvrir nos nouveaux locaux, nos futurs projets, et s'inscrire directement sur place

aux nouvelles sections sportives et culturelles (de la Gym des tout-petits aux cours adultes, en passant par notre école multi-sport) - aux séjours - aux ateliers d'éveils parents-enfants 0-3 ans et Mercredi Family à partir de 5 ans - au club ados et à l'accueil de loisirs ! Les participants ont pu découvrir notre Home ball, et s'initier à la sculpture

sur pierre, griffer, pagayer, goûter, discuter, jouer et partager avec notre belle équipe. Nos sections sportives et culturelles comptent plus de 350 adhérents cette année !

Pour tout connaître de la saison 2023-2024, rendez-vous lors de nos prochaines portes ouvertes le SAMEDI 17 JUIN 2023 !



Ça flambe à l'ASC !

Pour sa première participation au traditionnel défilé des **Flambarts de Dreux**, l'ASC Mézières a été couronnée de succès en remportant tous les prix mis en jeu en 2022. L'association a su se démarquer en étant la plus créative et originale du défilé, accompagnée de sa merveilleuse troupe de batucada. **NOUVELLE SECTION CULTURELLE 2022** : Les cours de **BATUCADA ados / adultes** ont lieu tous les vendredis de 19h à 20h, hors vacances scolaires.

N'hésitez pas à vous y inscrire pour rejoindre cette superbe troupe et pouvoir faire vivre nos événements à venir !



Séjours inoubliables à vivre ensemble !

De nombreux enfants et familles ont pu partir en séjour cette année grâce aux équipes de l'ASC. **Week-end à Paris**, **Séjour en Normandie** avec activités à partager en famille ou bien **colos enfance à la mer (6-10)** ou à la ferme (4-6 ans) durant l'été mais aussi **chantier jeunes pour nos ados dans les Cévennes** tous affichent complets et les participants reconnaissent unanimement la qualité de l'expérience vécue et la découverte de nouvelles activités. Pour suivre l'actualité des séjours à venir, suivez notre page Facebook, Instagram ou site internet !

Pour tous renseignements, contacter Cécile.



Mom'en Fête 2022, à l'abordage !

Youtube



La météo du 10 septembre 2022 n'aura pas sabordé notre célèbre festival pour enfants Môm'En Fête !

2973 moussaillons sont venus profiter de nombreuses animations, prestations et spectacles sur le thème des pirates ! Une équipe de 63 bénévoles motivée a permis le succès de cette 4^{ème} édition.

Pour rejoindre l'équipe de bénévoles en charge de l'organisation du prochain festival, qui aura lieu le samedi 9 septembre 2023, n'hésitez pas à contacter Laura : polefamilleasc@gmail.com

Club ados

Cette année, le centre Ados est de retour plus que jamais ! Nous avons pu fédérer un noyau solide de jeunes à travers les sorties du mercredi après-midi, les animations mises en place, les séjours, les projets... Pour rappel la prise en charge des ados les mercredis est complète (navette collègue > ASC, repas et activités comprises).

L'objectif est bien pour vos ados de se retrouver entre copains et de découvrir de super activités : jump park, cinéma, l'odyssée, l'accrobranche. Une salle à l'ASC leur est spécialement réservée et aménagée, pour qu'ils puissent aussi avoir le temps de faire leurs devoirs, se détendre, discuter. Etre ados à l'ASC, c'est aussi faire l'apprentissage de la responsabilité et de l'autonomie à travers l'organisation de nombreux projets.

Chaque premier vendredi du mois, une **soirée thématique** est organisée afin que nos jeunes puissent se retrouver dans la joie et la bonne humeur ! N'hésitez plus à y inscrire vos ados toujours en quête de plus de liberté. À l'ASC la soirée est organisée et encadrée dans un lieu sécurisé par des animateurs qualifiés !

👉 **PROJET À VENIR** : un grand séjour surf au Maroc en avril 2023 ! Objectif pour nos ados : organiser le séjour, réserver les vols et activités, récolter des fonds (collecte de dons, loto, tombola, marché de Noël...).

Pour les rejoindre, contacter Mattis au 07 82 95 07 10.



Pour nous contacter :

30, Grande Rue - 28500 Mézières-en-Drouais

☎ 02 37 43 74 52

✉ ascmezieres@wanadoo.fr

🌐 <http://www.ascmezieres.fr>

À noter :

Marché Nocturne de Charpont 1^{er} juillet 2023

Souvenirs de Sainte-Gemme-Moronval

Natif de Chérisy, voici en quelques lignes les souvenirs qui m'ont marqué en tant que citoyen de Sainte-Gemme-Moronval



Je me souviens très bien du restaurant de Monsieur BARBE (nous y venions avec mes parents le dimanche) avec son poêle à bois près du comptoir, ainsi que la boutique attenante au restaurant. L'établissement ayant par la suite été vendu à la famille PREVOTS.

À la belle saison sur les coteaux de la route de Chérisy, en face du près de Monsieur HEE, les gens du voyage venaient avec leur roulotte en bois tirée par des chevaux et vendaient leurs paniers en osier sur le bord de la route.



Sur la commune de Luray, je me rappelle de l'église Saint-Rémy qui fut démolie en 1950, devenant dangereuse à cause de la vétusté de la charpente seul subsiste aujourd'hui le cimetière qui l'entourait.

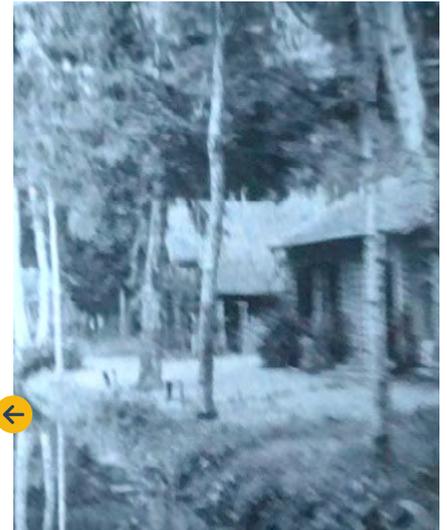
Je me souviens également de la baignade de BECHERET ou j'allais me baigner à la belle saison.





L'église Saint-Symphorien de Sainte-Gemme a vu son clocher rénové, et ce dernier fut acheminé et élevé avec le concours d'un hélicoptère.

Mes parents avaient des amis parisiens qui possédaient une résidence secondaire à l'île d'Amourette et nous allions jouer avec leurs enfants lorsqu'ils venaient à Ste-Gemme.



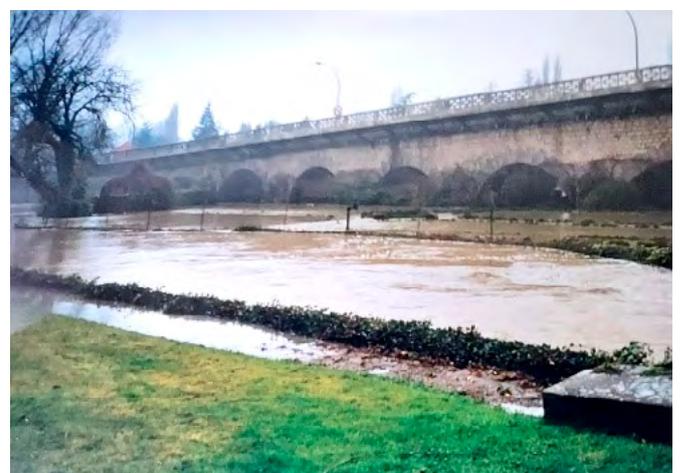
Tempête décembre 1999



Inondations de 2000



Vannage moulin Chérisy



Pont RN 12

D'autres inondations eurent lieu en mars 2001, 5 mai 2012 violent orage avec grêle, juin 2016 mai et juillet 2018.

Les chenilles processionnaires du pin

Reconnue nuisible à la santé publique depuis le début de l'année, la chenille « processionnaire du pin » peut être repérée par ses nombreux cocons, dans les pins et les cèdres et par le déplacement de ses troupes en file indienne - procession - d'où elle tire son nom.



Avant de devenir papillon, les larves affaiblissent l'arbre qui les abrite, mais surtout, ses poils urticants et allergisants ne doivent pas être touchés à main nue ni être inhalés, par les humains et pas les chiens qui sont les principales victimes.

La méthode la plus naturelle pour tenter de les éradiquer et l'installation de nichoirs, plus particulièrement à coucou et à mésange. En effet, ces oiseaux mangent les chenilles et sont quelquefois parvenu à les contenir en nombre plus raisonnable. Ne chassez pas non plus les chauves-souris qui se nourrissent des papillons. Ces installations ne sont malheureusement pas suffisantes et il faut multiplier les pièges. Voici quelques possibilités suggérées par l'INRA (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'environnement) :

- **Le retrait des nids** (avec équipement de protection !) qui seront ensuite incinérés
- **Le piège à chenilles** : gouttière qui fait le tour de l'arbre et qui est reliée à un sac. Les insectes capturés doivent être incinérés dans le mois suivant leur capture.
- **La pulvérisation de bio toxines**, de préférence à la fin de l'automne.



- **La dispersion** de branches et de feuilles de bouleaux dont l'odeur est répulsive pour les chenilles.

D'autres méthodes de contrôle sont en cours d'expérimentation et doivent encore faire leurs preuves.

Si vous devez lutter contre cet insecte ravageur, pensez surtout à vous protéger (gants, combinaison, masque respiratoire, lunettes couvrantes...) et à écarter les chiens qui pourraient transporter les poils des chenilles ou encore les ingérer en se léchant.

Si vous devez lutter contre cet insecte ravageur, pensez surtout à vous protéger et à écarter les chiens qui pourraient transporter les poils des chenilles ou encore les ingérer en se léchant.



L'Afrique en Eure-et-Loir...

Peut-être avez-vous remarqué ces plantations étranges, auxquelles nous sommes peu habitués... et pour cause ! Le sorgho est une céréale africaine qui a pu être acclimatée dans notre département avec le réchauffement climatique. Derrière le maïs, le blé, le riz et l'orge, c'est la 5^{ème} céréale en quantités produites et elle n'a pas fini son ascension.



En effet, le sorgho peut être destiné à l'alimentation animale (fourrager pour le bétail, la pisciculture, l'oïselerie) ou à l'alimentation humaine (céréales, farine, semoule, lait ou pâtes). Il est peu gourmand en eau et résiste bien à la sécheresse. Autre qualité, non négligeable sur un marché en plein développement, le sorgho ne possède pas de gluten, convient donc aux personnes qui souhaitent éviter d'en consommer et est riche en protéines.

De nouveaux débouchés apparaissent avec l'élaboration de bières, whiskies et vodkas issus de cette plante.

Si vous n'avez pas eu l'occasion d'un apercevoir cette année nous en verrez probablement au printemps prochain !

*Il est peu gourmand
en eau et résiste bien
à la sécheresse.*



Remerciements de la Fédération Nationale de sécurité civile des réserves communales pour l'Ukraine

La Fédération Nationale de la sécurité civile, aide les communes à établir leur plan communal de sauvegarde, leur document d'information sur les risques majeurs mais intervient principalement pour la création des réserves communales.

A ce titre, nous avons été mobilisés pour recueillir des produits de première nécessité afin de les faire parvenir aux réfugiés et aux populations restées en Ukraine. Nous tenons particulièrement à remercier Madame Françoise Borget Maire de Sainte Gemme Moronval, son conseil Municipal, le corps administratif communal et ses administrés pour l'aide qu'ils nous ont apportée en déposant à la Mairie, des vêtements, de la nourriture et des produits médicaux.

Plusieurs canaux de distribution se sont ouverts spontanément. Le principal étant la plateforme de l'Oise où réside une importante communauté Ukrainienne qui, disposant de hangars, a entreposé et fait transiter les marchandises à la frontière Polonaise, où là, tout a été dispatché. Des initiatives locales ont permis également ces acheminements, en l'occurrence la Société ECOVEGETAL sise à Broué, qui a affrété ses camions.

Membres du détachement d'intervention affidés près les Nations Unies et rompus à l'aide opérationnelle internationale nous avons pris l'attache de nos correspondants en Pologne pour leur faire parvenir des équipements.

D'autre part, nous avons découvert qu'une communauté Ukrainienne existait à Dreux et ses alentours. Ces Ukrainiens se sont organisés en points de collecte où nous avons déposé tout le matériel médical.

Ce matériel a été centralisé à l'Église Orthodoxe de Paris qui s'est chargée de l'acheminer jusqu'aux autorités médicales locales pour y être trié et distribué.

Derechef, il est à savoir que vos dons ont été également distribués aux réfugiés recueillis à Dreux et qui résident désormais Boulevard Louis Terrier. Là, la cellule d'intégration a été activée, aidée par l'association du cercle Laique appuyée par le collectif d'aide à l'Ukraine.

Qu'il nous soit loisible, de constater l'engagement indéfectible de nos Élus et de pouvoir mesurer l'ampleur de l'élan de générosité exprimé par nos concitoyens.

Juan-Carlos Garcia-Mora
Coordinateur-Général - Détachement d'intervention
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Officier de l'Ordre de l'Étoile de Mohéli



Retour en images SUR 2022

Remise du Brevet des collèves



Distribution colis des séniors



Chorale de l'école



Compostage à l'école



Le personnel communal



Guillaume, nouvel agent technique habitant à Moronval, renforce, depuis le 1^{er} septembre dernier, notre équipe.

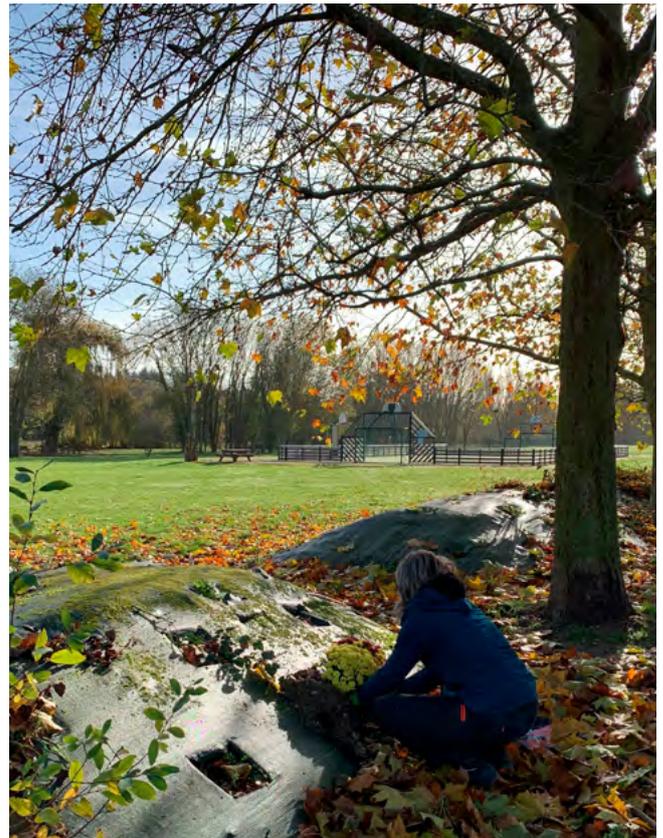
Les différents stages que Guillaume a effectué dans notre commune nous ont permis d'apprécier son courage et sa volonté de « bien faire ». C'est la raison pour laquelle nous lui avons proposé un Contrat à Durée Déterminée.

Son emploi à temps partiel participe à l'amélioration de la propreté de notre commune et permet aux autres agents de se consacrer à d'autres tâches essentielles au bien être de chacun.

Alicia, la seule femme de l'équipe depuis 2013, s'occupe, entre autres, des fleurs. Elle a en charge l'entretien des bacs à fleurs et des parterres.

Son rôle est d'embellir notre village, ce qu'elle réussit fort bien.

Elle veille également à l'entretien du cimetière.



David, qui a travaillé sous l'égide de plusieurs Maires, depuis 2002, et **Anthony**, arrivé en 2014, sont des agents polyvalents.

Leurs activités sont très variées :

- Réparations diverses (notamment à l'école et à la maison Rios Castro)
- Tontes
- Nettoyage des fossés
- Taille des haies, etc.

Grâce au travail de ces quatre agents, nous avons un village bien entretenu où il fait bon vivre !

État Civil



MARIAGES 2022 :

- Le 10/09 : Céline BOURDOULEIX et Pascal ROTROU
- Le 29/09 : Marya ZAHIR et Hasnain JAMIL

NAISSANCES 2022 :

- Le 05/02 : Inaya METAYER, Fille de Arthur METAYER et Elisa BARBOSA
- Le 17/03 : Emy LABOUCHEIX, Fille de Florent LABOUCHEIX et d'Angélique CARREAU
- Le 30/04 : Emir AKKAYA, Fils de Ahmet AKKAYA et Sibel SINEK
- Le 11/05 : Olivier DUBOIS, Fils de Romain DUBOIS et Laura WEISS
- Le 14/07 : Anjali NAGAPPAN, Fille de Baskar NAGAPPAN et Bathmapriya BATHMANABANE
- Le 03/08 : Théa OLLIVIER QUEMARD, Fille de Maxence OLLIVIER et Cyrielle QUEMARD
- Le 04/08 : Mylann LECORNUE, Fils de Maxime LECORNUE et Audrey SABATHÉ
- Le 26/09 : Nymphéa BORY, Fille de Philippe BORY et Harisoa RAMORAITSARA
- Le 12/10 : Mathéo Vu Loc ESTÈVE NGUYEN, Fils de Benjamin ESTÈVE et Thi Anh Dao NGUYEN
- Le 19/10 : Délia AOUISSI, Fille de Chadli AOUISSI et Sonia KACI
- Le 25/10 : Elio BOULAND, Fils de Benjamin BOULAND et Marie-Laure LETEMPLIER
- Le 25/11 : Eléana, Sigrid, Norah LEUDIÈRE, Fille de Vincent, Daniel, Michel LEUDIÈRE et Sandra BARIL

DÉCÈS 2022 :

- Le 08/07 : Joël MATHURIN
- Le 11/08 : Joseph PERROT
- Le 12/08 : Guy CHAIGNEAU
- Le 15/08 : Héléne KLOSIEWIEZ épouse de Henri DROUARD
- Le 28/08 : Denise FOURNIER épouse CHAUMET
- Le 20/09 : Widade BENABDALLAH



Mairie de Sainte-Gemme-Moronval

2, route du Vallon - 02 37 43 72 15
mairie@sainte-gemme-moronval.fr
www.sainte-gemme-moronval.fr

Horaires d'ouvertures :
du lundi au vendredi : 14h30 - 17h30,
le samedi : 9h30 - 11h30.

www.sainte-gemme-moronval.fr

Suivez-nous sur  Mairie de Sainte Gemme Moronval

